

Motion des personnels AESH et enseignants réunis le 6 février en assemblée générale

Nous, AESH et enseignants réunis en assemblée ce mercredi 6 février, revendiquons avec force et détermination :

- la création d'un véritable statut de la fonction publique ;
- une revalorisation immédiate de nos salaires ;
- le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Nous tenons à rendre public le témoignage d'une collègue AESH qui illustre malheureusement nos conditions :

« Bonjour, juste pour vous dire que je vous soutiens. AESH, je viens d'envoyer ma démission. J'ai toujours tout fait de mon mieux : je me suis dernièrement occupée d'un enfant atteint d'une maladie génétique rare en fauteuil roulant. Je le change dans un petit local, je pratique les aspirations endotrachéales.... Lourde responsabilité ; je dois parfois enlever des bouchons muqueux. Certes j'ai de l'expérience en tant qu'AMP et pour porter des soins. Heureusement pour moi, je dois souvent le prendre à bras pour le mettre du fauteuil à la table de change. C'est un jeune enfant de moins de 10 ans et il fait un certain poids.... Je me suis fait mal. Et je n'ai pas trouvé de responsable à l'écoute, ni de reconnaissance comme nous toutes. Alors avant de détruire ma santé et au risque de tomber dans une plus grande précarité, j'ai préféré dire stop en espérant trouver plus de reconnaissance ailleurs. Bon courage. C'est tout. »*

Motion soutenue par la CGT Educ'action 53, la FNEC-FP FO 53, la FSU 53, le SGEN-CFDT, SUD Education 53, Unsa Education

Adoptée à l'unanimité des personnes présentes

* aide médico-psychologique